

**RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE
DE LA VILLE DE MONTRÉAL**

**Présenté par le maire de Montréal,
M. Gérald Tremblay,**

au conseil municipal du 21 septembre 2009

et

au conseil d'agglomération du 24 septembre 2009

Comme l'exige la *Loi sur les cités et villes*, je dépose aujourd'hui un rapport portant sur la situation financière de la Ville de Montréal en 2008, sur les perspectives financières de l'année en cours et, enfin, sur les principaux objectifs qui orientent la préparation du budget de fonctionnement de 2010 et du Programme triennal d'immobilisations 2010-2012.

Les états financiers vérifiés de l'année 2008

Alors que nous sommes à traverser l'une des plus virulentes crises économique de l'histoire moderne, Montréal se tire bien d'affaires et est avantageusement positionné pour prospérer sur le long terme. Ainsi, encore une fois, notre gestion rigoureuse des finances publiques a donné des résultats positifs qui nous ont permis de maintenir des services de qualité, de poursuivre la réalisation de nos projets d'infrastructures, de réaliser des grands projets comme le Quartier des spectacles et d'envisager l'avenir avec confiance.

À ce sujet, je suis heureux de souligner qu'une saine gestion de la dette et la mise en place de nouveaux outils et stratégies de financement ont contribué à maintenir et à obtenir d'excellentes cotes de crédit. Nous sommes particulièrement encouragés par la décision de l'agence de notation Moody's de maintenir à Aa2 la cote de crédit de la Ville de Montréal. Selon Moody's, cette cote de crédit témoigne notamment de la performance stable de la Ville, ce qui est très positif dans le contexte actuel. L'agence estime également que Montréal est en mesure de surmonter l'impact budgétaire du présent repli économique.

Aussi, en 2008, grâce au leadership de notre Administration, la Ville de Montréal a connu un moment historique en signant avec le gouvernement du Québec une entente reconnaissant officiellement son statut de métropole du Québec. Un tel statut a été réclamé sans résultats par plusieurs et avec force au cours des trente dernières années, nous l'avons obtenu! Cette entente stratégique confère à la Ville les pouvoirs pour diversifier ses sources de revenus. Également, l'adoption de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant Montréal* (L.Q. 2008, c.19 – projet de loi 22) permet dorénavant à Montréal d'assumer pleinement son rôle de métropole et de moteur économique du Québec. Ces nouvelles dispositions procurent à la Ville une base plus solide pour planifier le développement de Montréal.

Dès la fin de 2008, tout comme l'ensemble des administrations publiques à l'échelle mondiale, la Ville de Montréal a dû combattre les premiers impacts du ralentissement économique. Ce contexte exceptionnel de récession a affecté la performance financière de la Ville et les surplus enregistrés ont été plus modestes que l'année précédente. Toutefois, malgré la conjoncture et grâce à notre gestion rigoureuse, nous avons réussi à dégager un surplus non consolidé¹ de près de 88 millions de dollars, ce qui représente un peu plus de 2 % du budget de près de 4 milliards de 2008. Ce surplus a été utilisé, en grande partie, pour atteindre l'équilibre financier au budget 2009.

Ce surplus a pu être dégagé grâce à des économies réalisées dans les activités courantes, à un marché immobilier encore dynamique en début d'année qui a généré des revenus additionnels de près de 45 millions de dollars sous forme de taxes et de droits de mutation, et, enfin, par des taux d'intérêt et de change favorables. N'eut été d'un hiver caractérisé par des précipitations de neige exceptionnelles qui a entraîné des frais additionnels de plus de 92 millions de dollars en opérations de déneigement et d'une

¹ Depuis le premier janvier 2007, la Ville doit présenter des états financiers consolidés, comprenant notamment les données financières de la Société de transport de Montréal et de la Société d'habitation et de développement de Montréal.

contribution additionnelle à la Société de transport de Montréal de 22 millions en fin d'année pour soutenir le transport collectif, le surplus aurait été plus important.

Les perspectives financières de l'exercice en cours

En réponse à l'actuelle période de turbulences économiques, notre administration a continué d'exercer une gestion financière imprégnée de prudence et de rigueur.

Au début de 2009, dès les premiers signes d'une intensification de la crise économique, l'Administration a adopté une approche énergique pour gérer les risques liés aux nouvelles conditions financières et économiques. Après avoir évalué les effets potentiels de cette crise économique sur la situation financière de la Ville pour l'année en cours, nous avons rapidement mis en place des mesures pour contrer ces effets sur les résultats prévus et à assurer, l'équilibre budgétaire en 2009. Ainsi, nous avons adopté un plan de redressement de 155 millions de dollars qui contribuera à assurer cet équilibre.

Pour atteindre l'équilibre budgétaire, les Montréalais peuvent compter sur notre Administration pour gérer les affaires publiques d'une façon stricte et rigoureuse, tout en maintenant une prestation de services de grande qualité.

Les orientations générales pour le budget de 2010

Pour l'exercice financier 2010, nous continuerons d'agir avec détermination pour atteindre les objectifs prioritaires que Montréal s'est fixés. Nos actions s'articuleront autour de ces trois grands engagements : rendre nos milieux de vie plus agréables et sécuritaires; affirmer le leadership de Montréal comme métropole du Québec et offrir une administration performante au service des citoyennes et citoyens.

Notre prochain budget tiendra évidemment compte de la crise financière qui sévit toujours et dont les effets ont des impacts importants sur les finances municipales. Les citoyennes et les citoyens doivent savoir que nous nous emploierons à maintenir nos services, tout en optimisant nos activités et en conservant une gestion financière des plus consciencieuses.

Les orientations générales du Programme triennal d'immobilisations 2010-2012

Au cours des dernières années, la Ville de Montréal a accru de façon substantielle les investissements dans ses infrastructures, cherchant à profiter au maximum des conditions favorables de financement et des subventions gouvernementales destinées à la réhabilitation des infrastructures et au développement de l'activité économique.

En 2010, nous concentrerons nos efforts en vue de devancer ou d'accélérer la réhabilitation des conduites d'aqueduc et d'égout ainsi que les projets de mise aux normes de nos usines de production et d'épuration des eaux. Ces investissements majeurs confirment notre volonté d'offrir aux Montréalaises et Montréalais des infrastructures modernes, capables de contribuer au développement économique de la grande région de Montréal.

Montréal se doit de rester un acteur de premier plan au sein d'une économie mondiale en constante évolution. À cet effet, le prochain programme d'investissement permettra aussi de poursuivre le travail déjà entrepris pour soutenir l'activité économique et culturelle de la métropole. Notre administration accordera

un soutien financier de taille à la réalisation de grands projets économiques, tels l'aménagement du Quartier des spectacles et du Havre de Montréal, la construction des centres universitaires de santé, la revitalisation du domaine public dans le secteur de l'Acadie-Chabanel et la restauration complète de la place d'Armes. Des projets stimulants qui contribueront à donner une nouvelle impulsion à Montréal.

La rémunération des élus

Selon la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, le présent rapport doit aussi indiquer les revenus des élus pour l'année en cours. La rémunération des élus ainsi que leur allocation de dépenses sont conformes aux règlements de cette loi. Je dépose donc au conseil un tableau des sommes qui seront versées aux élus en 2009.

La liste des contrats excédant une dépense de 25 000 \$

Toujours conformément à la *Loi sur les cités et villes*, je dépose à cette assemblée du conseil une liste de tous les contrats de plus de 25 000 \$ et des contrats de plus de 2 000 \$ ayant été conclus avec un même contractant, lorsque la somme de ces contrats est supérieure à 25 000 \$. Cette liste peut être obtenue en s'adressant à la Direction du greffe de la Ville de Montréal.

En conclusion

Pour terminer, je tiens à vous réaffirmer que mon équipe et moi mettons tout en œuvre, depuis que nous dirigeons la Ville de Montréal, pour soutenir l'épanouissement de notre métropole et offrir des services de qualité aux Montréalaises et aux Montréalais.

Rémunération des élus de la Ville de Montréal – Exercice 2009

Nom / Arrondissement	Fonctions *	Rémunérations afférentes			Rémunération Totale **	Allocation de dépenses ***
			Rémunération de base	Rémunération additionnelle		
TREMBLAY, Gérald Maire de Montréal	Maire - CM	68 153 \$	X		148 727 \$	14 584 \$
	Maire - CM	72 973 \$		X		
	Membre du conseil d'agglomération - CG (10 160 \$ réduit à 7 601 \$ ⁴)	7 601 \$	X			
	Président du conseil et du comité exécutif - CMM (40 000 \$ réduit à 0 \$ ⁴)	0 \$		X		
	Membre du conseil - CMM (10 000 \$ réduit à 0 \$ ⁴)	0 \$	X			
BEAUDOIN, Marie-Andrée Ahuntsic-Cartierville	Conseillère de la ville - CM	48 851 \$	X		85 534 \$	14 584 \$
	Mairesse d'arrondissement - CM	23 883 \$		X		
	Membre du CE - CM (fin 26 janv. 2009, 38 539 \$/année)	2 640 \$		X		
	Membre du conseil d'agglomération - CG	10 160 \$	X			
BELLELI, Hasmig Ahuntsic-Cartierville	Conseillère de la ville - CM	48 851 \$	X		53 931 \$	14 584 \$
	Membre CETI - CG	Max ¹ 5 080 \$		X		
CAMPBELL, Jocelyn Ann Ahuntsic-Cartierville	Conseillère de la ville - CM	48 851 \$	X		79 855 \$	14 584 \$
	Conseillère associée - CM (début 26 janv. 2009, 16 283 \$/année)	15 168 \$		X		
	Présidente CCU - CM	3 256 \$		X		
	Membre CGEAIA - CG	Max ¹ 5 080 \$		X		
	Membre CLS - CMM	Max ² 7 500 \$		X		
ELOYAN, Noushig Ahuntsic-Cartierville	Conseillère de la ville - CM	48 851 \$	X		65 134 \$	14 584 \$
	Vice-présidente CMVTAUTC - CM	10 856 \$		X		
	Membre CTGIE - CM	5 427 \$		X		
ST-ONGE, Jean-François Ahuntsic-Cartierville	Conseiller de la ville - CM	48 851 \$	X		65 134 \$	14 584 \$
	Président CSC - CM	16 283 \$		X		
BEAUDRY, Gilles Anjou	Conseiller d'arrondissement - CM	28 225 \$	X		31 481 \$	14 584 \$
	Président CCU - CM	3 256 \$		X		
HÉNAULT, Andrée Anjou	Conseillère de la ville - CM	48 851 \$	X		53 931 \$	14 584 \$
	Membre CDE - CG	Max ¹ 5 080 \$		X		
MIRANDA, Luis Anjou	Conseiller de la ville - CM	48 851 \$	X		105 766 \$	14 584 \$
	Maire d'arrondissement - CM	10 856 \$		X		
	Membre du CE - CM (début 26 janv. 2009, 38 539 \$/année)	35 899 \$		X		
	Membre du conseil d'agglomération - CG	10 160 \$	X			
TONDREAU, Rémy Anjou	Conseiller d'arrondissement - CM	28 225 \$	X		28 225 \$	14 113 \$

Nom / Arrondissement	Fonctions *	Rémunérations afférentes			Rémunération Totale **	Allocation de dépenses ***
			Rémunération de base	Rémunération additionnelle		
ZAMMIT, Michèle Anjou	Conseillère d'arrondissement - CM	28 225 \$	X		28 225 \$	14 113 \$
ALLMAND, Warren Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	Conseiller de la ville - CM	48 851 \$	X		65 134 \$	14 584 \$
	Vice-président du conseil - CM	10 856 \$		X		
	Membre CPC - CM	5 427 \$		X		
APPLEBAUM, Michael Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	Conseiller de la ville - CM	48 851 \$	X		131 050 \$	14 584 \$
	Maire d'arrondissement - CA (39 123 \$ réduit à 35 890 \$ ⁴)	35 890 \$		X		
	Membre du CE - CM (début 26 janv. 2009, 38 539 \$/année)	35 899 \$		X		
	Président CCU - CM (fin 28 janv. 2009, 3 256 \$/année)	250 \$		X		
	Membre du conseil d'agglomération - CG	10 160 \$	X			
ROTRAND, Marvin Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	Conseiller de la ville - CM	48 851 \$	X		93 390 \$	14 584 \$
	Vice-président CPC - CM	10 856 \$		X		
	Vice-président CASTM - STM	20 747 \$	X			
	Vice-président CASTM - STM	5 186 \$		X		
	Président CSAC - STM	Max ³ 3 000 \$		X		
	Président CF - STM	Max ³ 3 000 \$		X		
	Membre CGE - STM	Max ³ 1 750 \$		X		
SENÉCAL, Francine Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	Conseillère de la ville - CM	48 851 \$	X		73 851 \$	14 584 \$
	Présidente CACMM - CMM	Max ² 15 000 \$		X		
	Membre du conseil - CMM	10 000 \$	X			
TREMBLAY, Marcel Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	Conseiller de la ville - CM	48 851 \$	X		120 387 \$	14 584 \$
	Membre du CE - CM	38 539 \$		X		
	Membre CENV - CMM	Max ² 7 500 \$		X		
	Membre CASTM - STM	20 747 \$	X			
	Président CV - STM	Max ³ 3 000 \$		X		
	Membre CGE- STM	Max ³ 1 750 \$		X		
ZAJDEL, Saulie Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	Conseiller de la ville - CM	48 851 \$	X		53 931 \$	14 584 \$
	Membre CFA - CG	Max ¹ 5 080 \$		X		
BLANCHET, Bernard Lachine	Conseiller d'arrondissement - CA	35 337 \$	X		65 340 \$	14 584 \$
	Président CCU - CM	3 256 \$		X		
	Président CO - STM	Max ³ 3 000 \$		X		
	Président CMAPME - STM	Max ³ 3 000 \$		X		
	Membre CASTM - STM	20 747 \$	X			
CLOUTIER, Jean-François Lachine	Conseiller d'arrondissement - CA	35 337 \$	X		40 417 \$	14 584 \$
	Membre CETI - CG	Max ¹ 5 080 \$		X		

Nom / Arrondissement	Fonctions *	Rémunérations afférentes			Rémunération Totale **	Allocation de dépenses ***
			Rémunération de base	Rémunération additionnelle		
COWELL-POITRAS, Jane Lachine	Conseillère de la ville - CM Conseillère associée - CM (fin 26 janv. 2009, 16 283 \$/année) Présidente CTGIE - CM (début 25 mai 2009, 16 283 \$/année) Vice-présidente CTGIE - CM (fin 24 mai 2009, 10 856 \$/année) Membre CSC - CM (5 427 \$, réduit à 0 \$ à compter du 25 mai 2009 ⁶)	48 851 \$ 1 160 \$ 9 859 \$ 4 283 \$ 2 132 \$	X 	 X X X X	66 285 \$	14 584 \$
DAUPHIN, Claude Lachine	Conseiller de la ville - CM Maire d'arrondissement - CM Président du CE - CM Membre du conseil d'agglomération - CG Président CSP - CG (max ¹ 15 240 \$ réduit à max 1 022 \$ ⁴) Membre du comité exécutif - CMM (fin 25 fév. 2009, 25 000 \$/année réduit à 0 \$ ⁴) Membre du conseil - CMM (10 000 \$ réduit à 0 \$ ⁴) Membre CT - CMM (max ² 7 500 \$ réduit à 0 \$ ^{4, 5})	48 851 \$ 10 856 \$ 62 965 \$ 10 160 \$ 1 022 \$ 0 \$ 0 \$ 0 \$	X X X	 X X X X X	133 854 \$	14 584 \$
VERGE, Élisabeth Lachine	Conseillère d'arrondissement - CA	35 337 \$	X		35 337 \$	14 584 \$
BARBE, Manon LaSalle	Conseillère de la ville - CM Mairesse d'arrondissement - CM Conseillère associée - CM Présidente CDCQMV - CM Membre du conseil d'agglomération - CG	48 851 \$ 16 283 \$ 16 283 \$ 16 283 \$ 10 160 \$	X X	 X X X	107 860 \$	14 584 \$
BLACKHURST, Ross LaSalle	Conseiller d'arrondissement - CA Membre CSC - CM	39 081 \$ 5 427 \$	X	 X	44 508 \$	14 584 \$
CESARI, Vincenzo LaSalle	Conseiller d'arrondissement - CA Membre CDCQMV - CM	39 081 \$ 5 427 \$	X	 X	44 508 \$	14 584 \$
DESCHAMPS, Richard LaSalle	Conseiller de la ville - CM Conseiller associé - CM Président CDE - CG Membre CENV - CMM	48 851 \$ 16 283 \$ Max ¹ 15 240 \$ Max ² 7 500 \$	X	 X X X	87 874 \$	14 584 \$
FARINACCI, Alvaro LaSalle	Conseiller de la ville - CM Membre CGEAIA - CG Vice-président CLS - CMM Membre du conseil - CMM	48 851 \$ Max ¹ 5 080 \$ Max ² 12 500 \$ 10 000 \$	X X	 X X	76 431 \$	14 584 \$
PALESTINI, Laura LaSalle	Conseillère d'arrondissement - CA Présidente CCU - CM	39 081 \$ 3 256 \$	X	 X	42 337 \$	14 584 \$

Nom / Arrondissement	Fonctions *	Rémunérations afférentes			Rémunération Totale **	Allocation de dépenses ***
			Rémunération de base	Rémunération additionnelle		
VADACCHINO, Michael LaSalle	Conseiller d'arrondissement - CA	39 081 \$	X		39 081 \$	14 584 \$
BERGERON, Richard Le Plateau-Mont-Royal	Conseiller de la ville - CM Membre CMVTAUTC - CM	48 851 \$	X		54 278 \$	14 584 \$
		5 427 \$		X		
DOS SANTOS, Isabel Le Plateau-Mont-Royal	Conseillère d'arrondissement - CM Membre CDCQMV - CM	28 225 \$	X		33 652 \$	14 584 \$
		5 427 \$		X		
DUPLESSIS, Josée Le Plateau-Mont-Royal	Conseillère d'arrondissement - CM Présidente CCU - CM Présidente CTGIE - CM (fin 24 mai 2009, 16 283 \$/année) Membre CTGIE - CM (début 25 mai 2009, 5 427 \$/année)	28 225 \$	X		41 191 \$	14 584 \$
		3 256 \$		X		
		6 424 \$		X		
		3 286 \$		X		
FAKOTAKIS-KOLAITIS, Eleni Le Plateau-Mont-Royal	Conseillère d'arrondissement - CM Membre CDCQMV - CM	28 225 \$	X		33 652 \$	14 584 \$
		5 427 \$		X		
FOTOPULOS, Helen Le Plateau-Mont-Royal	Conseillère de la ville - CM Mairesse d'arrondissement - CM Membre du CE - CM Membre du conseil d'agglomération - CG	48 851 \$	X		121 433 \$	14 584 \$
		23 883 \$		X		
		38 539 \$		X		
		10 160 \$	X			
LABRECQUE, Michel Le Plateau-Mont-Royal	Conseiller de la ville - CM Président CGEAIA - CG Président CASTM - STM (début 26 janv. 2009, 20 747 \$/année ⁷) Président CASTM - STM (début 26 janv. 2009, 10 374 \$/année)	48 851 \$	X		93 266\$ ⁷	14 584 \$
		Max ¹ 15 240 \$		X		
		19 450 \$	X			
		9 725 \$		X		
PRESCOTT, Michel Le Plateau-Mont-Royal	Conseiller de la ville - CM Membre du comité exécutif - CMM Membre du conseil - CMM Membre CLS - CMM (max ² 7 500 \$ réduit à 0 \$ ⁵)	48 851 \$	X		83 851 \$	14 584 \$
		25 000 \$		X		
		10 000 \$	X			
		0 \$		X		
BOSSY, Ronald Le Sud-Ouest	Conseiller d'arrondissement - CM	28 225 \$	X		28 225 \$	14 113 \$
CARTIER, Jean-Yves Le Sud-Ouest	Conseiller de la ville - CM Membre CGEAIA - CG	48 851 \$	X		53 931 \$	14 584 \$
		Max ¹ 5 080 \$		X		
FRÉCHETTE, Pierre E Le Sud-Ouest	Conseiller d'arrondissement - CM Vice-président CTGIE - CM (début 25 mai 2009, 10 856 \$/année) Membre CTGIE - CM (fin 24 mai 2009, 5 427 \$/année)	28 225 \$	X		36 939 \$	14 584 \$
		6 573 \$		X		
		2 141 \$		X		
HAMEL, Line Le Sud-Ouest	Conseillère de la ville - CM Présidente CCU - CM Membre CTGIE - CM	48 851 \$	X		57 534 \$	14 584 \$
		3 256 \$		X		
		5 427 \$		X		

Nom / Arrondissement	Fonctions *	Rémunérations afférentes			Rémunération Totale **	Allocation de dépenses ***
			Rémunération de base	Rémunération additionnelle		
MONTPETIT, Jacqueline Le Sud-Ouest	Conseillère de la ville - CM Mairesse d'arrondissement - CM Membre du conseil d'agglomération - CG Membre du conseil - CMM Membre CACMM - CMM	48 851 \$ 16 283 \$ 10 160 \$ 10 000 \$ Max ² 7 500 \$	X X X 	 X X	92 794 \$	14 584 \$
BÉLANGER, Richard L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	Conseiller de la ville - CM Maire d'arrondissement - CM Conseiller associé - CM Membre du conseil - CMM Membre CENV - CMM (max ² 7 500 \$ réduit à max 6 922 \$ ⁴)	48 851 \$ 10 856 \$ 16 283 \$ 10 000 \$ Max ² 6 922 \$	X X 	 X X X	92 912 \$	14 584 \$
GIBB, Diane L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	Conseillère d'arrondissement - CM	28 225 \$	X		28 225 \$	14 113 \$
LITTLE, Christopher L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	Conseiller d'arrondissement - CM	28 225 \$	X		28 225 \$	14 113 \$
ROBERT, François L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	Conseiller d'arrondissement - CM Président CCU - CM	28 225 \$ 3 256 \$	X 	 X	31 481 \$	14 584 \$
VOISARD, Philippe L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	Conseiller d'arrondissement - CM	28 225 \$	X		28 225 \$	14 113 \$
BLANCHARD, Laurent Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	Conseiller de la ville - CM Président CCU - CM Membre CDE - CG Maire suppl. d'arr. - CA (janv. - avril 2009, 762 \$/quadrimestre) Maire suppl. d'arr. - CA (sept. - 12 nov. 2009, 762 \$/quadrimestre)	48 851 \$ 3 256 \$ Max ¹ 5 080 \$ 762 \$ 457 \$	X 	 X X X X	58 406 \$	14 584 \$
DOMPIERRE, Richer Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	Conseiller de la ville - CM Membre CFSACH - CM	48 851 \$ 5 427 \$	X 	 X	54 278 \$	14 584 \$
PRIMEAU, Gaëtan Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	Conseiller de la ville - CM Membre CFA - CG Membre régulier CCU - CA Maire suppl. d'arr. - CA (mai - août 2009, 762 \$/quadrimestre)	48 851 \$ Max ¹ 5 080 \$ 1 422 \$ 762 \$	X 	 X X X	56 115 \$	14 584 \$
SAINT-ARNAUD, Claire Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	Conseillère de la ville - CM Membre CPC - CM Membre suppléant CCU - CA (142 \$/présence)	48 851 \$ 5 427 \$ 0 \$	X 	 X X	54 278 \$	14 584 \$

Nom / Arrondissement	Fonctions *	Rémunérations afférentes			Rémunération Totale **	Allocation de dépenses ***
			Rémunération de base	Rémunération additionnelle		
THÉRIAULT, Lyn Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	Conseillère de la ville - CM Mairesse d'arrondissement - CM Membre du conseil d'agglomération - CG Membre CDCQMV - CM	48 851 \$ 23 883 \$ 10 160 \$ 5 427 \$	X X 	 X X	88 321 \$	14 584 \$
FORTIN, Normand Montréal-Nord	Conseiller d'arrondissement - CM	28 225 \$	X		28 225 \$	14 113 \$
GIBEAU, Jean-Marc Montréal-Nord	Conseiller de la ville - CM Président CCU - CM Membre CFSACH - CM Membre CSP - CG Président CCU - CA Membre CLS - CMM	48 851 \$ 3 256 \$ 5 427 \$ Max ¹ 5 080 \$ 2 000 \$ Max ² 7 500 \$	X 	 X X X X X	72 114 \$	14 584 \$
INFANTINO, James V. Montréal-Nord	Conseiller de la ville - CM Membre CFA - CG Vice-président CDEEMF - CMM Membre du conseil - CMM	48 851 \$ Max ¹ 5 080 \$ Max ² 12 500 \$ 10 000 \$	X X	 X X 	76 431 \$	14 584 \$
PARENT, Marcel Montréal-Nord	Conseiller de la ville - CM Maire d'arrondissement - CM Président du conseil - CM Président CPC - CM	48 851 \$ 16 283 \$ 38 539 \$ 16 283 \$	X 	 X X X	119 956 \$	14 584 \$
TETI-TOMASSI, Clementina Montréal-Nord	Conseillère d'arrondissement - CM Membre CSC - CM	28 225 \$ 5 427 \$	X 	 X	33 652 \$	14 584 \$
CINQ-MARS, Marie Outremont	Conseillère de la ville - CM Mairesse d'arrondissement - CM Conseillère associée - CM (début 26 janv. 2009, 16 283 \$/année)	48 851 \$ 10 856 \$ 15 168 \$	X 	 X X	74 875 \$	14 584 \$
MOFFATT, Louis Outremont	Conseiller d'arrondissement - CM	28 225 \$	X		28 225 \$	14 113 \$
NUNES, Ana Outremont	Conseillère d'arrondissement - CM Présidente CCU - CM	28 225 \$ 3 256 \$	X 	 X	31 481 \$	14 584 \$
PIQUETTE, Claude B. Outremont	Conseiller d'arrondissement - CM Vice-président CFSACH - CM	28 225 \$ 10 856 \$	X 	 X	39 081 \$	14 584 \$
POTVIN, Marie Outremont	Conseillère d'arrondissement - CM Membre CMVTAUTC - CM	28 225 \$ 5 427 \$	X 	 X	33 652 \$	14 584 \$

Nom / Arrondissement	Fonctions *	Rémunérations afférentes			Rémunération Totale **	Allocation de dépenses ***
			Rémunération de base	Rémunération additionnelle		
CLÉMENT-TALBOT, Catherine Pierrefonds-Roxboro	Conseillère d'arrondissement - CM Présidente CCU - CM	28 225 \$ 3 256 \$	X	X	31 481 \$	14 584 \$
DUBOIS, Christian G. Pierrefonds-Roxboro	Conseiller de la ville - CM Membre CMVTAUTC - CM	48 851 \$ 5 427 \$	X	X	54 278 \$	14 584 \$
TROTTIER, Roger Pierrefonds-Roxboro	Conseiller d'arrondissement - CM	28 225 \$	X		28 225 \$	14 113 \$
WARD, Bertrand A. Pierrefonds-Roxboro	Conseiller de la ville - CM Président CFSACH - CM Membre CFA - CG Membre CDEEMF - CMM	48 851 \$ 16 283 \$ Max ¹ 5 080 \$ Max ² 7 500 \$	X	X X X	77 714 \$	14 584 \$
WORTH, Monique Pierrefonds-Roxboro	Conseillère de la ville - CM Maire d'arrondissement - CM Conseillère associée - CM (début 26 janv. 2009, 16 283 \$/année) Membre du conseil d'agglomération - CG Membre du conseil - CMM (10 000 \$ réduit à 921 \$ ⁴) Membre CT - CMM (max ² 7 500 \$ réduit à 0 \$ ⁴) Membre CASTM - STM (20 747\$ réduit à 1 529 \$ ⁴) Présidente CGE - STM (max ³ 3 000 \$ réduit à 0 \$ ⁴) Membre CF et CRH - STM (max ³ 1 750 \$/année/comité, réduit à 0 \$ ⁴)	48 851 \$ 16 283 \$ 15 168 \$ 10 160 \$ 921 \$ 0 \$ 1 529 \$ 0 \$ 0 \$	X X X X X X	 X X X X	92 912 \$	14 584 \$
BÉLISLE, André Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	Conseiller de la ville - CM Membre CDCQMV - CM	48 851 \$ 5 427 \$	X	X	54 278 \$	14 584 \$
CALDERONE, Maria Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	Conseillère d'arrondissement - CM Présidente CCU - CM	28 225 \$ 3 256 \$	X	X	31 481 \$	14 584 \$
DÉCARIE, Suzanne Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	Conseillère d'arrondissement - CM Membre CSC - CM	28 225 \$ 5 427 \$	X	X	33 652 \$	14 584 \$
DI PIETRO, Joseph Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	Conseiller d'arrondissement - CM Membre CTGIE - CM	28 225 \$ 5 427 \$	X	X	33 652 \$	14 584 \$
MACIOCIA, Cosmo Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	Conseiller de la ville - CM Maire d'arrondissement - CM Membre du CE - CM Membre du conseil d'agglomération - CG	48 851 \$ 23 883 \$ 38 539 \$ 10 160 \$	X X	X X	121 433 \$	14 584 \$
MAGRI, Joe Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	Conseiller de la ville - CM Conseiller associé - CM (début 26 janv. 2009, 16 283 \$/année) Vice-président CT - CMM	48 851 \$ 15 168 \$ Max ² 12 500 \$	X	X X	76 519 \$	14 584 \$

Nom / Arrondissement	Fonctions *	Rémunérations afférentes			Rémunération Totale **	Allocation de dépenses ***
			Rémunération de base	Rémunération additionnelle		
MONTMORENCY, Nicolas Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	Conseiller de la ville - CM	48 851 \$	X		48 851 \$	14 584 \$
BERNIER-GENEST, Carle Rosemont–La Petite-Patrie	Conseiller de la ville - CM	48 851 \$	X		65 134 \$	14 584 \$
	Conseiller associé - CM	16 283 \$		X		
DU SAULT, Carole Rosemont–La Petite-Patrie	Conseillère de la ville - CM	48 851 \$	X		54 278 \$	14 584 \$
	Membre CDCQMV - CM	5 427 \$		X		
GRONDIN, Gilles Rosemont–La Petite-Patrie	Conseiller de la ville - CM	48 851 \$	X		62 267 \$	14 584 \$
	Président CCU - CM	3 256 \$		X		
	Membre CDE - CG	Max ¹ 5 080 \$		X		
	Membre CSP - CG	Max ¹ 5 080 \$		X		
LAVALLÉE, André Rosemont–La Petite-Patrie	Conseiller de la ville - CM	48 851 \$	X		133 854 \$	14 584 \$
	Maire d'arrondissement - CM	23 883 \$		X		
	Vice-président du CE - CM (début 26 janv. 2009, 54 280 \$/année)	50 562 \$		X		
	Membre du CE - CM (fin 25 janv. 2009, 38 539 \$/année)	2 640 \$		X		
	Membre du conseil d'agglomération - CG (10 160 \$ réduit à 7 067 \$ ⁴)	7 067 \$	X			
	Membre du conseil - CMM (10 000 \$ réduit à 851 \$ ⁴)	851 \$	X			
	Membre du comité exécutif - CMM (25 000 \$ réduit à 0 \$ ⁴)	0 \$		X		
	Membre CT - CMM (max ² 7 500 \$ réduit à 0 \$ ⁵)	0 \$		X		
PURCELL, François Rosemont–La Petite-Patrie	Conseiller de la ville - CM	48 851 \$	X		65 134 \$	14 584 \$
	Membre CFSACH - CM	5 427 \$		X		
	Vice-président CSC - CM	10 856 \$		X		
BIRON, Michèle D. Saint-Laurent	Conseillère d'arrondissement - CA	39 081 \$	X		49 937 \$	14 584 \$
	Vice-présidente CDCQMV - CM	10 856 \$		X		
BITTAR, Patricia Saint-Laurent	Conseillère de la ville - CM	48 851 \$	X		71 431 \$	14 584 \$
	Membre CSP - CG	Max ¹ 5 080 \$		X		
	Membre du conseil - CMM	10 000 \$	X			
	Membre CACMM - CMM	Max ² 7 500 \$		X		
COHEN, Maurice Saint-Laurent	Conseiller d'arrondissement - CA	39 081 \$	X		47 764 \$	14 584 \$
	Président CCU - CM	3 256 \$		X		
	Membre CSC - CM	5 427 \$		X		
DEMERS, Laval Saint-Laurent	Conseiller de la ville - CM	48 851 \$	X		54 278 \$	14 584 \$
	Membre CFSACH - CM	5 427 \$		X		

Nom / Arrondissement	Fonctions *	Rémunérations afférentes			Rémunération Totale **	Allocation de dépenses ***
			Rémunération de base	Rémunération additionnelle		
DESOUSA, Alan Saint-Laurent	Conseiller de la ville - CM Maire d'arrondissement - CM Membre du CE - CM Président CFA - CG Membre du conseil d'agglomération - CG Membre du comité exécutif - CMM (début 26 fév. 2009, 25 000 \$/année réduit à 0 \$ ⁴) Membre du conseil - CMM (10 000 \$ réduit à 4 781 \$ ⁴) Membre CDEEMF - CMM (max ² 7 500 \$ réduit à 0 \$ ^{4, 5})	48 851 \$ 16 283 \$ 38 539 \$ Max ¹ 15 240 \$ 10 160 \$ 0 \$ 4 781 \$ 0 \$	X X X X	 X X X X	133 854 \$	14 584 \$
BATTISTA, Mario Saint-Léonard	Conseiller d'arrondissement - CA	38 128 \$	X		38 128 \$	14 584 \$
BISSONNET, Michel Saint-Léonard	Conseiller de la ville - CM Maire d'arrondissement - CM Membre CPC - CM Maire suppléant - CM (début 26 jan. 2009, 1 629 \$/quadrimestre)	48 851 \$ 16 283 \$ 5 427 \$ 4 553 \$	X X	 X X X	75 114 \$	14 584 \$
BISSONNET, Yvette Saint-Léonard	Conseillère de la ville - CM	48 851 \$	X		48 851 \$	14 584 \$
PERRI, Dominic Saint-Léonard	Conseiller de la ville - CM Président CCU - CM Président CETI - CG Membre CASTM - STM Président conseil des associés de la société Transgesco - STM Membre CV, CMAPME, CF, CO - STM	48 851 \$ 3 256 \$ Max ¹ 15 240 \$ 20 747 \$ Max ³ 3 000 \$ Max ³ 7 000 \$	X X 	 X X X X	98 094 \$	14 584 \$
ZAMBITO, Robert L. Saint-Léonard	Conseiller d'arrondissement - CA Membre CMVTAUTC - CM	38 128 \$ 5 427 \$	X 	 X	43 555 \$	14 584 \$
BEAUPRÉ, Paul Verdun	Conseiller d'arrondissement - CA Président CCVD - CA	34 950 \$ 2 032 \$	X 	 X	36 982 \$	14 584 \$
LAVIGUEUR THÉRIAULT, Josée Verdun	Conseillère d'arrondissement - CA Présidente CSL - CA	34 950 \$ 2 032 \$	X 	 X	36 982 \$	14 584 \$
MAROTTE, Ginette Verdun	Conseillère de la ville - CM Membre CMVTAUTC - CM Membre CETI - CG Présidente CENVI - CA Mairesse suppl. d'arr. - CA (janv. - avril 2009, 132 \$/mois)	48 851 \$ 5 427 \$ Max ¹ 5 080 \$ 2 032 \$ 528 \$	X 	 X X X X	74 418 \$	14 584 \$

Nom / Arrondissement	Fonctions *	Rémunérations afférentes			Rémunération Totale **	Allocation de dépenses ***
			Rémunération de base	Rémunération additionnelle		
	Vice-présidente CENV - CMM	Max ² 12 500 \$		X		
SAVARD, André Verdun	Conseiller d'arrondissement - CA Membre CTGIE - CM Président CTPC - CA Maire suppl. d'arr. - CA (sept. - déc. 2009, 132 \$/mois)	34 950 \$ 5 427 \$ 2 032 \$ 528 \$	X	 X X X	42 937 \$	14 584 \$
TASSÉ, Alain Verdun	Conseiller de la ville - CM Membre CFSACH - CM Membre CGEAIA - CG Membre CDE - CG Président CUHDC - CA	48 851 \$ 5 427 \$ Max ¹ 5 080 \$ Max ¹ 5 080 \$ 2 032 \$	X	 X X X X	66 470 \$	14 584 \$
TOUCHETTE, Marc Verdun	Conseiller d'arrondissement - CA Membre CTGIE - CM Membre CSP - CG Président CSPV - CA Maire suppl. d'arr. - CA (mai - août 2009, 132 \$/mois)	34 950 \$ 5 427 \$ Max ¹ 5 080 \$ 2 032 \$ 528 \$	X	 X X X X	48 017 \$	14 584 \$
TRUDEL, Claude Verdun	Conseiller de la ville - CM Maire d'arrondissement - CM Leader de la majorité - CM Président CMVTAUTC - CM Membre CPC - CM (5 427 \$ réduit à 0 \$ ⁶) Membre du conseil d'agglomération - CG Président CASTM - STM (fin 21 janv. 2009, 20 747 \$/année, réduit à 15 138 \$/année ⁴) Président CASTM - STM (fin 21 janv. 2009, 10 374 \$/année, réduit à 0 \$/année ⁴)	48 851 \$ 16 283 \$ 27 139 \$ 16 283 \$ 0 \$ 10 160 \$ 1 262 \$ 0 \$	X X X	 X X X X X	119 978 \$	14 584 \$
BOULOS, Karim Ville-Marie	Conseiller d'arrondissement - CM Membre CFSACH - CM Président CCU - CM (fin 3 fév. 2009, 3 256 \$/année) Président CCU - CA (fin 3 fév. 2009, 2 000 \$/année)	28 225 \$ 5 427 \$ 303 \$ 186 \$	X	 X X X	34 141 \$	14 584 \$
FORCILLO, Sammy Ville-Marie	Conseiller de la ville - CM Vice-président du CE - CM Membre du conseil d'agglomération - CG	48 851 \$ 54 280 \$ 10 160 \$	X X	 X X	113 291 \$	14 584 \$
LABONTÉ, Benoit Ville-Marie	Conseiller de la ville - CM Maire d'arrondissement - CM (16 283 \$ réduit à 5 522 \$ ⁴) Chef de l'opposition - CM	48 851 \$ 5 522 \$ 38 539 \$	X	 X X	92 912 \$	14 584 \$

Nom / Arrondissement	Fonctions *	Rémunérations afférentes			Rémunération Totale **	Allocation de dépenses ***
			Rémunération de base	Rémunération additionnelle		
MAINVILLE, Pierre Ville-Marie	Conseiller d'arrondissement - CM	28 225 \$	X		40 523 \$	14 584 \$
	Membre CMVTAUTC - CM	5 427 \$		X		
	Président CCU - CM (début 3 fév. 2009, 3 256 \$/année)	2 962 \$		X		
	Président du comité de la sécurité publique - CA	2 000 \$		X		
	Président CCU - CA (début 3 fév. 2009, 2 000 \$/année)	1 819 \$		X		
	Vice-président CCU - CA (fin 2 fév. 2009, 1 000 \$/année)	90 \$		X		
SÉVIGNY, Catherine Ville-Marie	Conseillère de la ville - CM	48 851 \$	X		90 117 \$	14 584 \$
	Membre du CE - CM (début 26 janv. 2009, 38 539 \$/année)	35 899 \$		X		
	Conseillère associée - CM (fin 25 janv. 2009, 16 283 \$/année)	1 115 \$		X		
	Mairesse suppléante - CM (fin 26 janv. 2009, 1 629 \$/quadrimestre)	342 \$		X		
	Mairesse suppléante d'arrondissement - CA	3 000 \$		X		
	Vice-présidente CCU - CA (début 3 fév. 2009, 1 000 \$/année)	910 \$		X		
DEROS, Mary Villeray–St-Michel–Parc-Extension	Conseillère de la ville - CM	48 851 \$	X		89 121 \$	14 584 \$
	Membre du CE - CM (début 26 janv. 2009, 38 539 \$/année)	35 899 \$		X		
	Conseillère associée - CM (fin 25 janv. 2009, 16 283 \$/année)	1 115 \$		X		
	Présidente CCU - CM	3 256 \$		X		
LACHANCE, Sylvain Villeray–St-Michel–Parc-Extension	Conseiller de la ville - CM	48 851 \$	X		59 358 \$	14 584 \$
	Membre CSC - CM	5 427 \$		X		
	Membre CETI - CG	Max ¹ 5 080 \$		X		
MARTINEZ, Soraya Villeray–St-Michel–Parc-Extension	Conseillère de la ville - CM	48 851 \$	X		64 438 \$	14 584 \$
	Membre CPC - CM	5 427 \$		X		
	Vice-présidente CSP - CG	Max ¹ 10 160 \$		X		
SAMSON, Anie Villeray–St-Michel–Parc-Extension	Conseillère de la ville - CM	48 851 \$	X		110 033 \$	14 584 \$
	Maire d'arrondissement - CM	23 883 \$		X		
	Leader de l'opposition - CM	16 283 \$		X		
	Vice-présidente CPC - CM	10 856 \$		X		
	Membre du conseil d'agglomération - CG	10 160 \$	X			
VENNERI, Frank Villeray–St-Michel–Parc-Extension	Conseiller de la ville - CM	48 851 \$	X		50 011 \$	14 584 \$
	Conseiller associé - CM (fin 26 janv. 2009, 16 283 \$/année)	1 160 \$		X		

NOTES EXPLICATIVES :	NOTES :	LÉGENDE :
Fonctions* : La mention CM indique une fonction dont la rémunération est prévue dans le règlement 02-039 du conseil municipal. La mention CG indique une fonction dont la rémunération est fixée dans le règlement RCG 06-053 du conseil d'agglomération. La mention CA indique une fonction dont la rémunération est fixée dans un règlement d'un conseil d'arrondissement. Dans ces trois cas, la rémunération est payée par la Ville de Montréal. La mention CMM indique une fonction dont la rémunération est fixée dans le règlement 2006-37 de la Communauté métropolitaine de Montréal et payée par cet organisme. La mention STM indique une fonction dont la rémunération est fixée dans le règlement R-076 de la Société de transport de Montréal et payée par cet organisme. Rémunération totale** : Dans le calcul de la rémunération totale, nous nous basons sur la rémunération maximum que l' élu peut recevoir pour chaque fonction, au cours de l'exercice 2009. La rémunération réellement perçue, au cours de l'exercice 2009, pourrait toutefois être moindre, notamment en raison de l'imposition de pénalités en cas d'absences non justifiées ou lorsque le nombre total de présences ne permet pas d'atteindre le maximum fixé, dans les cas où la rémunération est payable sur la base des présences. De plus, un élu dont le mandat prendra fin avant la fin de l'exercice 2009 verra aussi sa rémunération ajustée proportionnellement à la durée de ses fonctions. Allocation de dépenses *** : La loi prévoit que le membre du conseil a droit à une allocation de dépenses équivalant à 50 % de sa rémunération, jusqu'à concurrence, pour l'exercice 2009, de 14 584 \$. Toutes les allocations mentionnées dans ce tableau sont payées par la Ville de Montréal. Dans tous les cas, le versement de la rémunération et des allocations de dépenses est effectué en conformité avec la réglementation applicable et les dispositions de la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., chapitre T-11.001).	1 Le règlement RCG 06-053 prévoit une rémunération de 762 \$/séance, jusqu'à concurrence de 15 240 \$/année, pour le président d'une commission permanente du conseil d'agglomération, 508 \$/séance, jusqu'à concurrence de 10 160 \$/année, pour le vice-président d'une telle commission, et 254 \$/séance, jusqu'à concurrence de 5 080 \$/année, pour le membre d'une telle commission. 2 Le règlement 2006-37 de la CMM prévoit que le président, le vice-président et le membre d'une commission permanente de la CMM reçoivent respectivement une rémunération annuelle de 10 000 \$, 7 500 \$ et 2 500 \$. Ces fonctions donnent également droit à une rémunération de 500 \$/séance, jusqu'à concurrence de 5 000 \$/année. 3 Le règlement R-076 de la STM prévoit que les membres du conseil d'administration qui siègent sur un comité ou une commission de la Société reçoivent un jeton de présence de 175 \$/réunion, jusqu'à concurrence de dix réunions par année, par comité ou commission. Le jeton de présence est de 300 \$/réunion pour le membre qui préside le comité ou la commission. 4 La rémunération pour cette fonction a été réduite pour tenir compte de la rémunération maximale permise par la loi pour l'ensemble des fonctions occupées par ce membre. 5 En vertu du règlement 2006-37 de la CMM, lorsqu'un membre occupe plus d'une fonction particulière, il n'a droit qu'à une seule rémunération additionnelle, soit celle de la fonction comportant la rémunération la plus élevée. 6 En vertu de l'article 3 du Règlement sur le traitement des membres du conseil (02-039), un membre ne peut recevoir plus de 15 000 \$ (indexé) lorsqu'il occupe plus d'une fonction comme membre, vice-président ou président d'une commission du conseil municipal. 7 Le président du conseil d'administration de la Société de transport de Montréal est membre d'office de tous les comités et organismes de la Société. À ce titre, et conformément au règlement R-076, il a le droit de recevoir, un jeton de présence de 175 \$/réunion pour un maximum de 10 réunions/comité/année. Ces jetons de présence s'ajoutent à la rémunération totale indiquée pour ce membre.	CA : Conseil d'arrondissement CACMM : Commission de l'aménagement (Communauté métropolitaine de Montréal) CAPA : Comité des arts et du patrimoine artistique (Société de transport de Montréal) CASTM : Conseil d'administration de la Société de transport de Montréal CCU : Comité consultatif d'urbanisme CCVD : Commission de la culture, des communications et de la vie démocratique (conseil d'arrondissement de Verdun) CDCQMV : Commission sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie (conseil municipal) CDE : Commission sur le développement économique (conseil d'agglomération) CDEEMF : Commission du développement économique, des équipements métropolitains et des finances (Communauté métropolitaine de Montréal) CE : Comité exécutif de la Ville de Montréal CENV : Commission de l'environnement (Communauté métropolitaine de Montréal) CENVI : Commission de l'environnement (conseil d'arrondissement de Verdun) CETI : Commission sur l'environnement, le transport et les infrastructures (conseil d'agglomération) CF : Comité finances (Société de transport de Montréal) CFA : Commission sur les finances et l'administration (conseil d'agglomération) CFSACH : Commission sur les finances, les services administratifs et le capital humain (conseil municipal) CG : Conseil d'agglomération CGE : Comité gouvernance et éthique (Société de transport de Montréal) CGEAIA : Commission sur les grands équipements et les activités d'intérêt d'agglomération (conseil d'agglomération) CLS : Commission du logement social (Communauté métropolitaine de Montréal) CM : Conseil municipal CMAPME : Comité maintien des actifs, projets majeurs et environnement (Société de transport de Montréal) CMM : Communauté métropolitaine de Montréal CMVTAUTC : Commission sur la mise en valeur du territoire, sur l'aménagement urbain et sur le transport collectif (conseil municipal) CO : Comité opérationnel (Société de transport de Montréal) CPC : Commission de la présidence du conseil (conseil municipal) CRH : Comité ressources humaines (Société de transport de Montréal) CSAC : Comité service à la clientèle (Société de transport de Montréal) CSC : Commission sur les services aux citoyens (conseil municipal) CSP : Commission de la sécurité publique (conseil d'agglomération) CSPV : Commission de la sécurité publique (conseil d'arrondissement de Verdun) CSL : Commission des sports et des loisirs (conseil d'arrondissement de Verdun) CT : Commission du transport (Communauté métropolitaine de Montréal) CTGIE : Commission sur le transport, la gestion des infrastructures et l'environnement (conseil municipal) CTPC : Commission des travaux publics et de la circulation (conseil d'arrondissement de Verdun) CUHDC : Commission de l'urbanisme, de l'habitation et du développement communautaire (conseil d'arrondissement de Verdun) CV : Comité de vérification (Société de transport de Montréal) Maire suppl. d'arr. : Maire suppléant d'arrondissement STM : Société de transport de Montréal